

1. 1. 2. Acheter des logiciels

Les universités concluent souvent des accords avec les vendeurs de logiciels, qui offrent ainsi la possibilité aux étudiants et aux étudiantes immatriculés d'acquérir des logiciels à des prix avantageux. C'est pour cette raison qu'il est recommandé de faire un tour sur le site Internet du service informatique de son université.

Liens: [Basel](#)

[Berne](#)

[Genève](#)

[Lausanne](#)

[Zürich](#)